

Résumé exécutif

Contexte du projet

1. Le projet PNUE/FEM « Projet multi-pays visant à renforcer les capacités institutionnelles en matière de tests d'organismes vivants modifiés (OVM) à l'appui de la prise de décision nationale » (MCP-ICLT) (FEM ID 5283) fait partie des sous-programmes de la Stratégie à moyen terme du PNUE sur les écosystèmes sains et productifs (SP3) et la gouvernance environnementale (SP4), visant à renforcer la gouvernance environnementale à différents niveaux pour soutenir la mise en œuvre des accords environnementaux multilatéraux (AME). Plus précisément, il a contribué à la réalisation de l'objectif stratégique BD3 du FEM, en se concentrant sur le renforcement des capacités pour mettre en œuvre le Protocole de Carthagène sur la biosécurité et en intégrant les obligations de la CDB dans les processus de planification nationale.
2. L'objectif principal du projet OVM (MCP-ICLT) était de « contribuer à assurer un niveau adéquat de protection dans le domaine du transfert, de la manipulation, du transport et de l'utilisation en toute sécurité des OVM résultant d'OVM susceptibles d'avoir des effets négatifs sur la conservation et utilisation durable de la diversité biologique, en tenant également compte des risques pour la santé humaine et en se concentrant spécifiquement sur les mouvements transfrontaliers. ¹L'objectif global du projet était donc de construire et de renforcer les capacités institutionnelles et humaines pour la détection des OVM afin de soutenir les processus décisionnels nationaux en matière de biosécurité dans des pays sélectionnés d'Afrique australe : Angola, République Démocratique du Congo (RDC), Lesotho, Madagascar, Malawi et Mozambique.
3. Le projet a été conçu avec quatre composantes opérationnelles reflétant les résultats attendus du projet et disposait d'un budget total de 10 406 752 USD, dont 6 546 752 USD de cofinancement et un don du Fonds Fiduciaire du FEM de 3 860 000 USD. La mise en œuvre du projet a été supervisée par le chef de projet de l'Unité de la Biodiversité et de la Dégradation des Terres FEM, section terrestre de la division des écosystèmes du PNUE et exécutée par le Réseau Régional d'Innovations Agricoles et Environnementales-Afrique (RAEIN-Afrique) en Afrique du Sud travaillant en étroite collaboration avec les autorités nationales compétentes des pays du projet.
4. Le PNUE a joué un rôle central en tant qu'agence d'exécution du FEM, fournissant une supervision globale et un soutien technique au projet. Cette implication a permis de garantir que le projet était conforme aux objectifs et aux normes environnementales mondiales. Au niveau régional, RAEIN-Afrique, opérant en tant qu'agence d'exécution principale (LEA), a travaillé en collaboration avec les agences d'exécution nationales (NEA) pour superviser la gestion du projet, offrir un soutien technique et effectuer le suivi et l'évaluation. Ce partenariat a été crucial pour garantir une mise en œuvre et une coordination efficace entre les pays participants.
5. Au niveau national, les NEA, représentant les ministères responsables de la biosécurité dans chaque pays, ont joué un rôle clé. Ils ont signé des accords (MoU) avec des laboratoires nationaux d'exécution désignés, chargés de procéder à la détection des OVM et de créer les conditions permettant aux autorités nationales de prendre des décisions. Les laboratoires, les établissements universitaires et de recherche étaient également des partenaires à part entière. Des laboratoires sélectionnés dans les pays cibles, ainsi que des universités, des instituts et des centres de recherche, ont apporté leur expertise et

¹Document de projet, 2016.

leurs ressources pour soutenir les objectifs du projet. En outre, les agences nationales de réglementation ont joué un rôle crucial en garantissant le respect des cadres juridiques régissant les directives OVM. Ils étaient chargés de traduire les politiques en actions et de superviser les processus réglementaires.

6. Lors de la mise en œuvre du projet OVM (MCP-ICLT), l'urgence mondiale liée à la pandémie de COVID-19 a entraîné des changements importants dans les méthodes de formation, l'échange d'expériences et la maintenance des instruments de laboratoire. Les restrictions liées au COVID-19 ont rendu impossible ou du moins très difficile la rencontre physique des participants au projet OVM (MCP-ICLT), obligeant à une adaptation rapide des activités. Il a donc fallu adopter des approches innovantes basées sur les outils numériques et les technologies à distance pour assurer la continuité des activités et l'implication des acteurs.

L'évaluation

7. Conformément à la politique d'évaluation 2022 du PNUE, cette évaluation finale avait les objectifs suivants : être une source de responsabilité, contribuer à l'apprentissage, générer des preuves et soutenir la prise de décision fondée sur des preuves, l'amélioration opérationnelle et le partage des connaissances. L'évaluation a été commanditée pour évaluer la performance du projet par rapport à neuf critères d'évaluation appliqués par le PNUE : pertinence stratégique, qualité de la conception du programme, nature du contexte externe, efficacité, gestion financière, efficience, suivi et soumission de rapports, durabilité, facteurs affectant la performance du programme et questions transversales. Il a également fourni une réponse aux quatre questions stratégiques clés, telles que définies dans les termes de référence de l'évaluation (annexe 7).
8. L'évaluation a approfondi l'analyse de divers documents et données obtenus grâce à des visites sur le terrain dans les pays cibles et des entretiens (en personne et à distance) pour avoir un aperçu de la structure du projet, de sa mise en œuvre et des rôles de ses partenaires. L'évaluation a couvert la période de mise en œuvre du projet de mai 2017 à décembre 2022.
9. La table des matières reconstruite (appelée RTOC lors de l'évaluation), a été discutée avec RAEIN et les pays cibles du projet OVM (MCP-ICLT), et analysée en tenant compte des visites de laboratoire, des résultats des entretiens, ainsi que de la revue de la littérature, a globalement confirmé les hypothèses du RTOC lors de la phase de démarrage dans le rapport initial (comme dans la figure ci-dessous).
10. L'évaluation a utilisé un mélange de méthodes, combinant des méthodes quantitatives et qualitatives de collecte de données et utilisant une approche participative. La méthode quantitative a été utilisée pour l'analyse des rapports financiers, tandis que la méthode qualitative a été utilisée pour la triangulation des données primaires et secondaires. Des méthodes qualitatives ont été utilisées pour fournir une vision approfondie des actions mises en œuvre à chaque niveau d'organisation de l'intervention (institutionnel et opérationnel). De plus, les données qualitatives ont également permis d'explorer des questions subjectives et contextuelles, notamment les perspectives et perceptions des bénéficiaires, des partenaires et des parties prenantes, afin de mieux comprendre les résultats du projet et d'aider à interpréter et expliquer les résultats.
11. L'approche méthodologique était basée sur la stimulation de la participation active des parties prenantes, compte tenu des engagements pris lors de la collecte des données dans chaque pays.
12. Une revue de la littérature a été réalisée et des questions ad hoc ont été posées lors des entretiens pour explorer quels outils et mécanismes avaient été mis en place dans le projet pour garantir que les groupes potentiellement exclus (exclus en raison du sexe, de la

vulnérabilité, du handicap ou de la marginalisation) étaient impliqués pendant le projet. La phase de mise en œuvre du projet. Parallèlement, des visites dans les pays cibles ont été demandées et les observations réalisées ont été utiles pour vérifier le suivi de l'approche genre et l'inclusion des groupes vulnérables.

Principales conclusions

13. Le projet OVM (MCP-ICLT) a été lancé pour améliorer les pratiques de biosécurité et les capacités de test des organismes vivants modifiés (OVM) dans six pays africains. Le projet s'est concentré sur de multiples composantes et résultats visant à renforcer les infrastructures, à améliorer l'expertise technique, à favoriser les partenariats, à sensibiliser et à assurer une coordination et une gestion efficaces du projet.
14. **Atteinte des résultats** : Dans le cadre du résultat 1, le projet a remédié aux déficiences de l'infrastructure et des équipements de laboratoire pour les tests d'OVM. Les premières évaluations ont identifié la nécessité d'efforts de renforcement des capacités et d'amélioration des infrastructures. Les laboratoires ont été repensés et rénovés pour répondre aux directives en matière d'infrastructure minimale, et les équipements essentiels ont été achetés et installés. Malgré des défis tels que les retards dans la livraison des instruments et les perturbations causées par la pandémie de COVID-19, des progrès significatifs ont été réalisés dans le renforcement des capacités des laboratoires pour les tests d'OVM. La standardisation et la centralisation du processus d'approvisionnement via RAEIN-Africa ont permis l'achat d'équipements similaires à moindre coût, en contournant les processus d'approvisionnement locaux parfois difficiles. Cependant, certaines infrastructures de laboratoire n'étaient pas totalement fonctionnelles pour diverses causes : rénovation du bâtiment (Angola), manque d'étalonnage ou d'équipements non fonctionnels (RDC), manque ou périmés de réactifs qui n'ont pas pu être livrés après expédition en raison de lourdes formalités administratives douanières. (RDC) et des installations d'approvisionnement locales complexes pour acheter des réactifs. De plus, l'évolution de la complexité des OVM à ADN synthétique nécessite des équipements de détection plus modernes tels que la PCR numérique et les séquenceurs. **Entièrement atteint.**
15. Le résultat 2 était axé sur l'amélioration de l'expertise technique dans les systèmes de gestion de la qualité (QMS) et la détection des OVM. Une formation a été dispensée aux formateurs et au personnel des laboratoires, conduisant au développement d'un système de gestion de la qualité audité dans neuf laboratoires. Une meilleure maîtrise des méthodes de test des OVM a été observée, bien que des défis liés à la rétention du personnel aient été identifiés dans certains pays. Lors de l'exercice d'évaluation, certains laboratoires n'étaient pas fonctionnels en raison du manque de personnel qui avait été transféré dans d'autres départements et il était nécessaire de former du nouveau personnel, en particulier dans les laboratoires gérés par le Gouvernement. Toutefois, cela était moins évident dans les laboratoires universitaires, car les étudiants étaient formés à utiliser l'équipement dans le cadre de leurs études. **Entièrement atteint.**
16. Dans le cadre du résultat 3, des efforts ont été déployés pour établir des plateformes d'échange d'informations, renforcer les partenariats avec les laboratoires régionaux et diffuser les produits de connaissances. Les réunions annuelles ont facilité les interactions entre les parties prenantes et les laboratoires ont été intégrés aux réseaux régionaux. Malgré les limitations des interactions en face-à-face dues au COVID-19, le projet a produit divers produits de connaissances et établi des registres pour la détection des OVM. Lors de la mise en œuvre du projet, et notamment pendant la pandémie de COVID-19, des échanges et des ponts virtuels ont été établis pour surmonter les contraintes liées aux confinements, renforçant ainsi les liens entre les différents laboratoires. Il est important de souligner que la collaboration entre les laboratoires au sein des pays a été efficace

(laboratoire universitaire contre laboratoire gouvernemental) et que des partenariats ont été développés au Mozambique et à Madagascar pour encadrer autant que possible d'autres pays. **Entièrement atteint.**

17. Dans le cadre du résultat 4, le projet visait à sensibiliser et à promouvoir une prise de décision fondée sur des données scientifiques sur les questions de biosécurité. Des laboratoires de pointe ont été lancés dans quatre pays et des campagnes éducatives ont été menées pour responsabiliser les parties prenantes et les décideurs. Les défis comprenaient des lacunes législatives et des différences entre les pays cibles concernant la législation sur les OVM et la biosécurité. **Entièrement atteint.**
18. **Probabilité d'impact** : Le projet s'est officiellement terminé en 2022, il est donc trop tôt pour discuter de son impact sur les moyens de subsistance. Cependant, l'évaluation estime que le projet OVM (MCP-ICLT) a un potentiel important pour avoir un impact dans divers secteurs. Par exemple, au Malawi, des analyses sont actuellement menées sur le soja, les haricots communs et le pois d'Angole, pour déterminer si ces produits importés sont génétiquement modifiés. Ces analyses seront probablement utiles pour de nombreux autres produits agricoles et alimentaires, indiquant l'impact potentiel au-delà de la théorie du changement, même s'il faudra peut-être encore quelques années pour voir des résultats tangibles.
19. **Gestion financière** : Le projet a géré efficacement ses aspects financiers et administratifs, avec une aide significative de RAEIN-Afrique aux pays pour relever les défis administratifs et financiers. Le soutien de RAEIN-Afrique a été déterminant pour surmonter les difficultés ou les retards rencontrés par les pays dans la présentation des rapports. Le PNUE a également reconnu que ce projet avait été géré de manière très efficace et efficiente. Le projet aurait pu être encore plus efficace si du personnel parlant portugais et français avait été recruté pour surmonter la barrière linguistique, même si des traducteurs ont été utilisés dans ces pays.
20. **Durabilité** : En termes de durabilité sociopolitique, alors que certains pays comme le Malawi et le Mozambique ont fait preuve d'un engagement fort et actif dans les processus décisionnels concernant la biosécurité, d'autres comme la RDC et l'Angola ont été confrontés à des défis entravant la participation efficace des institutions nationales en raison de diverses problèmes. Malgré ces défis, il existe une volonté institutionnelle perceptible en Angola d'améliorer la gestion de la biosécurité, comme en témoigne l'implication du gouvernement dans de nouveaux projets financés par l'UE. En fait, certains membres du personnel du laboratoire ont souligné que l'évolution de la technologie des OVM est très rapide, avec de nouvelles modifications génétiques et de l'ADN synthétique qui ne peuvent pas être détectés par PCR en temps réel, nécessitant de nouveaux équipements tels que la PCR numérique et des séquenceurs pour la détection. Cela nécessite un financement et une formation supplémentaires pour atteindre les objectifs du Protocole de Carthagène dans une deuxième phase, une fois que les systèmes nationaux existants seront pleinement opérationnels et expérimentés. À cet effet, le Mozambique a acquis un séquenceur dans le cadre d'un autre projet du FEM.
21. La viabilité financière est devenue un défi important, les laboratoires étant confrontés à des difficultés pour obtenir des financements pour l'entretien des réactifs et des équipements. La pandémie de COVID-19 a exacerbé ces difficultés, limitant les mécanismes d'approvisionnement et entravant les efforts de maintenance, en particulier dans les pays confrontés à des problèmes de dévaluation monétaire. À cet effet, les laboratoires universitaires ont pu trouver des sources de financement plus facilement que les laboratoires publics en raison de leurs activités universitaires et de recherche. De plus, les laboratoires ayant été créés dans un cadre juridique faible, la détection des OVM est actuellement facultative, ce qui réduit le potentiel de viabilité financière.

22. La durabilité institutionnelle a été une réussite notable, les investissements dans la formation des formateurs renforçant considérablement les ressources humaines des institutions participantes. Cependant, la rotation des ressources humaines présente un risque pour la durabilité, en particulier dans les pays où les personnes qualifiées ne sont plus disponibles. Une collaboration fructueuse entre laboratoires, comme au Mozambique, a contribué à une meilleure durabilité institutionnelle.

Facteurs affectant les performances

23. Préparation et état de préparation : Au départ, le projet a été confronté à des défis liés à un engagement inadéquat des parties prenantes et à des rôles de partenariat peu clairs, qui ont été partiellement atténués grâce à des stratégies d'engagement améliorées. Toutefois, des difficultés subsistent pour accéder à la communauté des parties prenantes. Des changements importants, notamment ceux provoqués par la pandémie de COVID-19, notamment le décès des responsables de la RDC et de Madagascar à des étapes cruciales de l'exécution du projet, ont conduit à des adaptations telles que des ajustements de calendrier et une réaffectation des ressources pour maintenir la continuité du projet.

24. Qualité de la gestion et de la supervision du projet : le PNUE a rempli efficacement son rôle en fournissant des orientations et une supervision stratégique, tandis que RAEIN-Afrique, en tant qu'agence d'exécution, a fait preuve d'une gestion de haute qualité et a maintenu la dynamique du projet malgré les difficultés. Les deux agences ont assuré un engagement solide et une mise en œuvre efficace des activités du projet.

25. Participation et coopération des parties prenantes : Malgré les défis logistiques qui ont limité les réunions directes avec la communauté des parties prenantes, le projet a réussi à impliquer un large éventail de groupes de parties prenantes, en particulier des femmes, et à maintenir de solides liens de collaboration avec des conseillers techniques d'Afrique australe, assurant ainsi la continuité pendant la pandémie.

26. Réactivité aux droits de l'homme et à l'équité entre les sexes : Le projet a été particulièrement efficace pour promouvoir l'équité entre les sexes et faire respecter les droits de l'homme, en particulier pendant la pandémie. Il a soutenu le personnel concerné et intégré des niveaux élevés de participation féminine à des rôles importants, remettant en question les normes de genre traditionnelles dans la communauté scientifique.

27. Sauvegardes environnementales et sociales : le projet a répondu efficacement aux exigences de sauvegarde environnementale et sociale du PNUE, avec des évaluations continues des risques et l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement alignées sur les objectifs de durabilité du PNUE.

28. Appropriation et dynamisme du pays : des niveaux élevés d'engagement et d'appropriation locaux étaient évidents, car les institutions locales ont joué un rôle central dans la progression du projet malgré divers défis, démontrant un engagement et une résilience forts.

29. Communication et sensibilisation du public : Le projet a eu du mal à sensibiliser le public et à communiquer efficacement, notamment en raison des barrières linguistiques et du manque de visibilité parmi les principales parties prenantes, ce qui a eu un impact sur son engagement plus large.

Conclusion

30. Sur la base des conclusions de cette évaluation, le projet a démontré une performance globale notée au niveau « Satisfaisant » (un tableau des notes par rapport à tous les critères d'évaluation se trouve dans la section Conclusions du rapport principal).

31. Le projet OVM (MCP-ICLT) a marqué un changement significatif dans la gestion des OVM et la biosécurité en Angola, en République démocratique du Congo (RDC), au Lesotho, à Madagascar, au Malawi et au Mozambique, impactant ainsi la région de la SADC en termes de capacité de détection. Avant le lancement du projet, la plupart des laboratoires de ces pays étaient en mauvais état, manquant d'équipements modernes, de réactifs et d'expertise en analyse d'OVM. Les réglementations et procédures nationales n'étaient pas connues et il n'y avait pas de laboratoires nationaux de référence compétents pour vérifier la conformité des semences et des produits, ce qui entraînait un manque de contrôle sur la circulation des OVM.
32. Une formation approfondie a été dispensée au personnel du laboratoire et un équipement moderne a été fourni en conséquence. Les décideurs ont donc reçu la capacité de se fonder sur des preuves scientifiques pour prendre des décisions transparentes, renforçant ainsi la sécurité et la transparence du commerce, en particulier dans les pays dépendants des importations.
33. Le tableau 2 résume les notes par rapport aux critères d'évaluation.

Tableau 1. Tableau de notation résumé

Critère	Notation ²
A. Pertinence stratégique	TS
B. Qualité de la conception du projet	TS
C. Nature du contexte externe	F
D. Efficacité	TS
E. Gestion financière	TS
F. Efficacité	S
G. Surveillance et rapports	S
H. Durabilité	TPP
I. Facteurs affectant les performances	TS
Évaluation globale du projet	S

Réponse synthétique aux questions stratégiques clés

34. Question stratégique 1 : Une gestion efficace du projet a été assurée par RAEIN-Afrique, malgré des défis tels que les obstacles bureaucratiques et la formation limitée du personnel du ministère. Bien que le projet ait été confronté à divers défis en raison de la pandémie de COVID-19, notamment des retards et des perturbations, l'engagement et l'assistance fournis ont contribué de manière significative à son succès global.
35. Question stratégique 2 : La passation des marchés faisait partie intégrante du succès du projet, garantissant l'acquisition en temps opportun des ressources nécessaires. Des processus d'appel d'offres compétitifs ont été utilisés pour sélectionner les fournisseurs, garantissant ainsi la transparence et la qualité. Cette approche a contribué de manière significative à la performance du projet en améliorant l'efficacité, l'efficacé et la disponibilité des ressources.

²TI=Très Insatisfaisant ; I = Insatisfaisant ; MI=Modérément Insatisfaisant ; MS=Modérément Satisfaisant ; S=Satisfaisant ; TS=Très Satisfaisant ; TD=Très Défavorable ; D=Défavorable ; MD=Modérément Défavorable ; F=Favorable ; MF=Modérément Favorable ; TF= Très Favorable ; TPP=Très Peu Probable ; PP=Peu Probable ; MI=Modérément Improbable ; P=Probable ; MP=Modérément Probable ; TP= Très Probable.

36. Question stratégique 3 : Des synergies ont été établies entre les pays et au niveau régional, favorisant la collaboration et les opportunités de répliation. Malgré les défis liés à la COVID-19, les pays ont jeté des bases solides pour de futures initiatives grâce au partage des connaissances et à la collaboration.
37. Question stratégique 4 : Le projet a établi des liens étroits avec la réforme des Nations Unies, les équipes de pays des Nations Unies et les cadres de coopération pour le développement durable, intégrant les questions liées aux OVM dans les plans de développement nationaux et régionaux. Le PNUE a fourni un soutien technique, renforçant les capacités de détection et de conformité des OVM.
38. Question stratégique 5 : Bien que certaines recommandations de l'examen à mi-parcours n'aient pas été entièrement mises en œuvre en raison des contraintes liées au COVID-19, des efforts ont été déployés dans des domaines tels que la normalisation des communications et les processus juridiques. Malgré les difficultés, il y a eu un engagement à se conformer aux recommandations, reflétant l'engagement du projet à progresser.

Leçons apprises

39. **Leçon 1 : L'importance de rendre opérationnels les cadres juridiques nationaux.** La conception du projet était centrée sur les aspects techniques de la détection des OVM, dans le cadre de la stratégie de biosécurité du FEM dans le cadre de projets spécifiques ou thématiques, conformément aux dispositions du Protocole de Cartagena auquel les pays faisant partie du projet ont adhéré. Cependant, les cadres juridiques nationaux n'étaient pas en place ou n'étaient pas opérationnels dans certains pays. Ces questions sont normalement couvertes par le cadre général d'élaboration et de mise en œuvre du cadre national de biosécurité. Plus précisément, malgré les orientations fournies dans le cadre du projet, l'Angola n'a pas encore développé de tels cadres tandis que le Mozambique et le Malawi disposent d'un système opérationnel existant. De son côté, Madagascar dispose de projets qui seront finalisés dans le nouveau projet et le Lesotho a déjà rédigé tous les instruments avec des mesures provisoires en attendant que le projet de loi sur la biosécurité soit adopté par le Parlement, avec le soutien de l'autorité nationale compétente, le ministère de l'Environnement, à travers les processus nationaux. Le manque de politique et d'engagement politique doit également être pris en compte pour les interventions futures afin de consolider une durabilité à long terme.
40. **Leçon 2 : La centralisation du processus d'approvisionnement est un avantage dans les projets multi-pays.** La conception initiale du projet prévoyait l'acquisition d'équipements au niveau national. Cependant, RAEIN-Afrique a réussi à centraliser le processus d'approvisionnement, permettant la réduction des coûts et l'uniformisation du processus d'étalonnage et de maintenance des équipements, tout en offrant une formation unique plus efficace au personnel dans tous les pays. Cette approche positive pourrait être adoptée pour tous les projets régionaux.
41. **Leçon 3 : L'importance du renforcement des capacités et de la formation continue.** Le projet OVM (MCP-ICLT) a souligné l'importance cruciale du renforcement des capacités du personnel institutionnel et technique pour gérer efficacement les défis liés à la biosécurité et aux OVM. L'utilisation d'une méthodologie de formation des formateurs (ToT) a non seulement assuré la durabilité institutionnelle, mais a également souligné la nécessité de retenir le personnel formé dans ses fonctions pour maintenir la continuité. Chaque pays a créé des unités universitaires et gouvernementales pour favoriser le développement professionnel continu et offrir la flexibilité nécessaire à la mise en œuvre durable des projets à long terme. De plus, il est essentiel de doter ces personnes formées

de ressources suffisantes pour soutenir les efforts de formation et améliorer leur capacité à relever les défis futurs.

42. **Leçon 4 : Rationaliser l'accréditation internationale des laboratoires LMO : le pouvoir de la collaboration inter-pays.** L'accréditation internationale est un objectif des pays, mais le processus permettant aux laboratoires d'obtenir cette accréditation internationale pour les tests d'OVM (organismes vivants modifiés) est fortement encombré par des niveaux bureaucratiques élevés, tant au niveau national qu'international. Les pays sont confrontés à de nombreux obstacles tout au long des différentes étapes requises pour l'accréditation, telles que l'acquisition de matériel, la navigation dans les cadres juridiques et le respect de normes rigoureuses. Cependant, la collaboration entre pays et le plaidoyer conjoint, particulièrement évidents lors d'étapes telles que l'acquisition de matériel, s'avèrent être des stratégies efficaces pour surmonter ces défis bureaucratiques. En travaillant ensemble, les pays peuvent rationaliser le processus d'accréditation, partager des ressources et aligner leurs efforts pour répondre plus efficacement aux normes internationales. Cette approche coopérative simplifie le processus et accélère le rythme auquel les laboratoires peuvent être accrédités, renforçant ainsi leurs capacités de détection des OVM compatibles avec les normes mondiales.
43. **Leçon 5 : L'importance des approches innovantes et de l'adaptabilité dans la gestion de projet.** Le projet a été conçu avant la pandémie de COVID-19. Cependant, l'agence d'exécution principale a réussi à surmonter ce défi grâce à des approches innovantes. Bien que le document de projet contienne une section sur l'évaluation des risques, le COVID-19 n'a pas été et ne pouvait pas être prévu. L'adaptabilité et l'innovation pour faire face à de tels événements sont donc essentielles.
44. **Leçon 6 : L'investissement dans le volet financier national est crucial pour assurer la durabilité.** L'investissement, tant en termes d'argent du Fonds fiduciaire du FEM que de cofinancement, doit être soigneusement planifié et élaboré au stade de la conception du projet afin de garantir que le projet dispose et renforce la capacité d'aller de l'avant lorsque les fonds sont épuisés. À cet effet, de tels projets devraient inclure un volet d'assistance technique spécifique en matière de viabilité financière pour garantir que des revenus suffisants soient générés pour entretenir les équipements, acheter les réactifs, former le personnel nécessaire au bon fonctionnement du laboratoire et développer de nouvelles applications pour générer des financements. à moyen et long terme.
45. **Leçon 7 : Un investissement important dans les stratégies de communication et de diffusion est important pour donner de la visibilité au projet et sensibiliser les parties prenantes.** Le projet a connu une visibilité et une sensibilisation limitées parmi les catalyseurs externes potentiels (tels que la FAO en Angola), ce qui peut être dû en partie aux impacts du COVID-19. Cela a mis en évidence une lacune importante dans la stratégie de communication multipartite du projet. Un plan de communication efficace visant à impliquer un plus large éventail de parties prenantes est essentiel. L'élaboration d'une telle stratégie nécessiterait d'identifier les acteurs clés, d'adapter les messages qui répondent à leurs intérêts et à leurs contributions potentielles, et de tirer parti de diverses plateformes de communication pour garantir une diffusion et un engagement plus larges.
46. **Leçon 8 : Le rôle des femmes hautement qualifiées dans la détection des OVM est essentiel.** La forte présence de femmes hautement qualifiées dans le projet OVM (MCP-ICLT) et son leadership ont été un facteur positif qui n'est pas toujours courant dans ce type de projets scientifiques mais peut être un élément d'innovation reproductible et inspirant. Une leçon clé tirée du projet OMV (MCP-ICLT) était le rôle transformateur de l'implication de femmes hautement qualifiées dans des rôles de leadership et techniques. Cette stratégie a non seulement amélioré les résultats du projet, mais a également inspiré un changement social plus large en élevant les aspirations professionnelles et

académiques des femmes. Voir des femmes exceller dans des domaines typiquement masculins comme la science et la technologie peut motiver d'autres femmes et filles à suivre des voies similaires, promouvant ainsi l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Ce changement positif souligne l'importance d'intégrer l'inclusion stratégique du genre dans la planification du projet afin de garantir que les femmes soient des leaders et des contributeurs clés, influençant à la fois le succès du projet et les normes sociétales plus larges.

Recommandations

47. Les recommandations 1 et 2 s'adressent principalement au PNUF et à RAEIN-Afrique pour transmission ultérieure aux gouvernements nationaux, représentés dans le projet par les ministères. La dernière recommandation, destinée au PNUF et à RAEIN-Afrique, concerne la mise en œuvre et la viabilité financière. Cette dernière recommandation pourra être utilisée dès la phase de conception du projet si le projet fait l'objet d'évolutions ultérieures:

- 1) Les ministères devraient continuer à soutenir les réalisations du projet OVM (MCP-ICLT) en continuant à maintenir un haut niveau de qualité des infrastructures, en promouvant la collaboration entre les laboratoires, l'échange national d'expériences, en facilitant la participation à de nouvelles opportunités de formation et de perfectionnement et en augmentant le nombre et la qualité des ressources humaines actuellement présentes.
- 2) L'Angola, la RDC et Madagascar devraient poursuivre l'approbation des cadres juridiques nationaux et normaliser le cadre juridique régional, qui devrait inclure une planification financière dédiée, soutenant les pays présentant des lacunes réglementaires grâce à une coopération accrue.
- 3) Le PNUF et RAEIN-Afrique/Agence d'exécution principale (LEA) devraient diffuser les résultats du projet OVM (MCP-ICLT), garantissant une large visibilité et une compréhension de ses réalisations et des enseignements tirés.